

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignéres Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 7 décembre 2021

Convocation du : 26 novembre 2021

Membres en exercice : 14

Membres présents : 13

Votants : 13

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR MAUNOURY REMY, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés : MME CONNEAU MARIE

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2021-047 Approbation du marché - TRAVAUX DE SECTORISATION AEP DES RESEAUX DU SYNDICAT - PROGRAMME 2021- 9 communes du Syndicat - 31 équipements de comptage

Monsieur le Président,

Informe le comité syndical que la commission d'appel d'offres réunie les 13 octobre et 7 décembre 2021, a retenu l'entreprise STURNO/MONGODIN pour les TRAVAUX DE SECTORISATION AEP DES RESEAUX DU SYNDICAT - PROGRAMME 2021- 9 communes du Syndicat - 31 équipements de comptage.

Cette décision a été prise compte-tenu des critères de choix ci-après :

- valeur technique des prestations (50%),
- prix des prestations (40%)
- délai d'exécution (10%)

Le prix de la prestation s'élève à 341 955 € H.T

(339 000€ de marché + 2 955 € pour le passage d'un PC Win de 20 sites à 100 sites)

Le Comité syndical,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal et du rapport d'analyse des offres dressé par le cabinet HYDRATEC d'Angers-49-, chargé de la maîtrise d'œuvre,

Entérine la décision de la commission d'appel d'offres du 13 octobre 2021 et du 7 décembre 2021.

- Approuve le marché tel que présenté pour un montant de 341 955 € H.T
- Autorise Monsieur le Président, ou en son absence un de ses Vice- Présidents à le signer ainsi que toutes les pièces à intervenir dans le cadre du dit marché.
- La demande de subvention à laquelle il peut prétendre dans le cadre du dit projet ainsi que l'autorisation de commencer les travaux ont été sollicitées auprès du Département ainsi que le plan de financement ont été évoqués lors de l'approbation de l'avant-projet. Voir la délibération n° [CS2021-033 Approbation avant-projet mise en place de 31 compteurs de sectorisation - demande subvention en date du 19 mai 2021](#).
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021 - [Opération n°142](#).

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 8 décembre 2021.

Le Président,

J.-L. LECOURT

